

# EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2011

Martigny, le 28 janvier 2011

Au cours de sa séance du 12 janvier, le Conseil a notamment :

## Terme d'autorisations d'exploiter

- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont Mme Ligia Margareth DA SILVA COSTA était au bénéfice pour *le Café-bar Le Sixième Sens*, sis à la Rue du Bourg 14, au 31 décembre 2010
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Palmiro RULLO était au bénéfice pour *le Café-bar L'Avenue*, sis à l'Avenue de la Gare 41, au 30 novembre 2010

## Autorisation d'exploiter

- Délivré à Mme Géraldine GIOTTA une autorisation d'exploiter au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Bar à vins "Le Corsaire"*, sis Rue du Simplon 2 à Martigny
- Approuvé la modification des horaires d'ouverture du *BLUEBAY Club – discothèque*, sis à la Rue de l'Ancienne Pointe 16 à Martigny, à savoir  
du dimanche au jeudi : de 23 h 00 à 03 h 00  
vendredi, samedi et veille de fête : de 23 h 00 à 04 h 00

## Autorisations occasionnelles d'exploiter

- Délivré à la Société du Carnaval du Bourg, une autorisation occasionnelle d'exploiter (mets et boissons) pour une période comprise entre le 3 mars et le 8 mars 2011 inclus, selon les horaires d'ouverture et de fermeture suivants :

- Jeudi 03 mars 17 h 00 – 02 h 00

- *Vendredi 04 mars 17 h 00 – 04 h 00*
- *Samedi 05 mars 12 h 00 – 04 h 00*
- *Dimanche 06 mars 12 h 00 – 02 h 00*
- *Lundi 07 mars 17 h 00 – 02 h 00*
- *Mardi 08 mars 17 h 00 – 03 h 00*

pour les établissements sis sous la cantine de fête érigée sur la Place du Bourg ainsi qu'aux bars occasionnels de la Rue du Bourg qui auront déposé une demande d'autorisation d'exploiter en bonne et due forme pour le 1<sup>er</sup> février 2011 au plus tard.

## Constructions

Approuvé la demande suivante :

- **La Poste Suisse Immobilier** : réfection des façades et réaménagement des locaux du bâtiment sis sur la parcelle 637, plan 9, rue de la Poste, zone centre contigu (CC), coord. 571'985/105'830

## Travaux publics

- Adjugé les travaux de génie civil dans le cadre des travaux d'aménagement routier de la Rue du Catogne

## Bâtiments publics

- Adjugé la fourniture et la pose de barres à linge dans les couloirs du bassin de natation du Manoir